RCS : NARBONNE
Code greffe : 1104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NARBONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00200
Numéro SIREN : 412 883 209
Nom ou dénomination : A.B. YACHTING

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt 891

Greffe du tribunal de commerce de NARBONNE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/891

Déposant :

Nom/dénomination : A.B. YACHTING

Forme juridique :

N° SIREN : 412 883 209

N° gestion : 1997 B 00200

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF** 2020/891 01/06/2020

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 60 QUAI DU PLA DE L'ENTREE 11370 LEUCATE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 2 8 8 3 2 0 9 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30/09/2019 Net 3	N-1 30/09/2018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 472	AG 11 472		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	263 661	AQ 143 145	120 516	131 582
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 677	AS 28 985	5 693	8 634
	Autres immobilisations corporelles	AT	77 567	AU 66 996	10 571	13 200
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE	30	30
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
ACTIF IMMOBILISÉ *	TOTAL (II)	BJ	387 407	BK 250 597	136 810	153 445
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 224 530	BU 15 200	1 209 330	1 489 833
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	45 700	BW	45 700	38 550
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	130 624	BY 2 021	128 603	128 892
	Autres créances (3)	BZ	111 184	CA	111 184	219 789
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	61 195	CG	61 195	276 100
ACTIF CIRCULANT	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 931	CI	14 931	13 472
	TOTAL (III)	CJ	1 588 163	CK 17 221	1 570 942	2 166 637
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 975 570	IA 267 818	1 707 752	2 320 082

Certifie conforme, le Président

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Cegid Group

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

DGFiP N° 2051 2019

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 250)	DA	38 250	38 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	117 250	117 250
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 825	3 825
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	267 786	267 590
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	167 096	38 195
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	15 044	17 301
	TOTAL (I)	DL	609 250	482 412
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	769 938	1 242 184
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		61 680
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	32 511	79 779
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	84 779	88 889
	Dettes fiscales et sociales	DY	205 288	186 838
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 985	178 301
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 098 501	1 837 670
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 707 752	2 320 082
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 095 327	1 823 380
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 538 964	FB	452 188	FC	3 991 152		3 871 028
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	517 169	FH	5 343	FI	522 512		453 881
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 056 134	FK	457 531	FL	4 513 665		4 324 909
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	22 530		73 835
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 038		2 856
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 538 233		4 401 601
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 183 370		4 091 338
	Variation de stock (marchandises)*					FT	274 303		(679 427)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	370 341		381 218
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	23 995		21 202
	Salaires et traitements*					FY	313 329		388 624
	Charges sociales (10)					FZ	112 174		131 201
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	18 453		18 285
	Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	17 221		4 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	19		36
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 313 206		4 356 477
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	225 027		45 123
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0		0
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			189
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	0		189
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 042		4 766
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	4 042		4 766
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 042)		(4 577)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	220 986		40 546

Copie conforme

Certifie conforme

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 153	1 055
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 257	2 257
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 410	3 312
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		632
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		632
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 410	2 680
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	57 300	5 031
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 541 644	4 405 102
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 374 548	4 366 907
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	167 096	38 195
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	596	1 038
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 530	34 605
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe		3 410

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
REGUL COMPTES DE TIERS		561
REGUL / ANNUL PV DBLE		35

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS 30/09/2019

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGUL COMPTES DE TIERS		557
REGUL COMPTES DE TIERS/ EXERCICEX ANTERIEURS		561
REGUL PV		35
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		2 257

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	11 472	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	229 478	KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP	34 183	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	34 677	KT		KU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	9 828	KW		KX	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	34 678	KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	31 243	LC		LD	1 817
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	374 088	LO		LP	1 817
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P	30	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	30	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	385 590	ØH		ØJ	1 817

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	11 472	1X	11 472
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	229 478	MC	229 478
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	34 183	MI	34 183
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	34 677	ML	34 677
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	9 828	MO	9 828
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	34 678	MR	34 678
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	33 060	MU	33 060
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	375 905	NI	375 905
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	30	2D	30
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	30	2H	30
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	387 407	ØM	387 407

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° A13 en Euros — Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable — EXCO VILA

Cegid Group

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11 472	PF		PG		PH	11 472
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	101 794	PN	10 297	PO		PQ	112 091
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	30 286	PW	768	PX		PY	31 054
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	26 043	QA	2 941	QB		QC	28 985
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 414	QE	471	QF		QG	7 885
	Matériel de transport	QH	27 484	QI	2 160	QJ		QK	29 644
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 652	QM	1 815	QN		QO	29 467
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	220 672	QV	18 453	QW		QX	239 125
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	232 144	ØP	18 453	ØQ		ØR	250 597

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3	2 257	R4		R5		R6	(2 257)
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5	2 257	X6		X7		X8	(2 257)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS	2 257	NT		NU		NV	(2 257)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	2 257	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	(2 257)				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	17 301	TM		TN	2 257	TO	15 044
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	17 301	TS		TT	2 257	TU	15 044
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	9 000	6P	15 200	6R	9 000	6S	15 200
	Sur comptes clients	6T		6U	2 021	6V		6W	2 021
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	9 000	TY	17 221	TZ	9 000	UA	17 221
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	26 301	UB	17 221	UC	11 257	UD	32 265
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	17 221	UF	9 000		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK	2 257		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	130 624		130 624		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 836		5 836		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	105 348		105 348		
	Charges constatées d'avance	VS	14 931		14 931		
	TOTAUX	VT	256 739	VU	256 739	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	753	753		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	14 290	11 116	3 174	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	754 894	754 894		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	84 779	84 779		
Personnel et comptes rattachés		8C	68 161	68 161		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 244	40 244		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	42 996	42 996		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	45 766	45 766		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	8 121	8 121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 985	5 985		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 065 990	VZ 1 062 816	3 174	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	29 367	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 9

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	167 096
Charges non admises en déduction du résulat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	57 300
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Resultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	224 396

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
		- imposées aux taux de 0 %					WH	
		- imposées aux taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A			)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement.*	X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG	2 054
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	2 054

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	222 342
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	222 342 XO

Cegid Group

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS 30/09/2019

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
ANNUL PV		35
CICE		2 019
Total des déductions diverses	XG	2 054

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	32 258

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	267 590	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	38 195	Dividendes	ZE	38 000
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau	ZG	267 786
TOTAL I	ØF	305 786	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	305 786

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	78 409	85 145
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 35 639)	XQ	36 190	41 729
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	13 616	2 668
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	12 167	10 935
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	229 960	240 740
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	370 341	381 218
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	6 873	5 771
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z	17 122	15 432
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	23 995	21 202
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	700 635	723 887
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	599 777	716 537
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*	ØB	386 792	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	Long terme (10) : 15 % ou 12.8 %	Long terme (10) : 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

[ ] Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[ ] Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

formulaire obligatoire (article 235A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise : Société A.B. YACHTING SAS		Néant ☐*	
Exercice ouvert le : 01/10/2018 et clos le : 30/09/2019	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	8
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 513 665
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	4 513 665
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2 038
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	4 240
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	1 153
TOTAL 2	OM	7 431
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	3 183 370
Variation négative des stocks	OQ	274 303
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	334 152
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	551
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	19
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	3 792 396
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	728 701
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	SA	728 701

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	GX	4 513 665	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	8
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence	GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019	
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaries et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2059-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30 09 2019 N° SIRET 412883209000022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B. YACHTING SAS

ADRESSE (voie) 60 QUAI DU PLA DE L'ENTREE PORT TECHNIQUE DE PORT LEUCATE

CODE POSTAL 11370 VILLE LEUCATE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	750
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination BAL HOLDING EURL
N° SIREN (si société établie en France) 750071607 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 750
Adresse : N° 7 Voie RUE DU NARBONENC
Code postal 66510 Commune ST HIPPOLYTE Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune VALOGNES Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 30092019 N° SIRET 41288320900022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B. YACHTING SAS

ADRESSE (voie) 60 QUAI DU PLA DE L'ENTREE PORT TECHNIQUE DE PORT LEUCATE

CODE POSTAL 11370 VILLE LEUCATE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Dossier N° A13 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable EXCO VILA

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations complémentaires (CICE) x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des matières et marchandises x
Dépréciation des stocks et en cours x
Evaluation des créances et des dettes x
Dépréciation des créances x
Produits à recevoir x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x

Certifié conforme, le Président

NA = Non Applicable NS = Non significative

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les actions de la société ont toutes été achetées par la SARL BAL HOLDING qui devient l'associée unique au 30/09/2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 019 €.
Il s'agit du solde du CICE 2018 pour le 4ème trimestre, le montant du CICE 2018 est de 9.272€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 019 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	1 817
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	202
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	2 019

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 472		
Constructions sur sol propre	229 478		
Installations générales agencements aménagements des constructions	34 183		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 677		
Installations générales agencements aménagements divers	9 828		
Matériel de transport	34 678		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 243		1 817
TOTAL	374 088		1 817
Autres titres immobilisés	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	385 590		1 817

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 472	11 472
Constructions sur sol propre			229 478	229 478
Installations générales agencements aménagements constr.			34 183	34 183
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 677	34 677
Installations générales agencements aménagements divers			9 828	9 828
Matériel de transport			34 678	34 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 060	33 060
TOTAL			375 905	375 905
Autres titres immobilisés			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL			387 407	387 407

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 472			11 472
Constructions sur sol propre	101 794	10 297		112 091
Installations générales agencements aménagements constr.	30 286	768		31 054
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 043	2 941		28 985
Installations générales agencements aménagements divers	7 414	471		7 885
Matériel de transport	27 484	2 160		29 644
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 652	1 815		29 467
TOTAL	220 672	18 453		239 125
TOTAL GENERAL	232 144	18 453		250 597

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	8 040	2 257			2 257
Instal.générales agenc.aménag.constr.	768				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 941				
Instal.générales agenc.aménag.divers	471				
Matériel de transport	2 160				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 815				
TOTAL	16 195	2 257			2 257
TOTAL GENERAL	16 195	2 257			2 257

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	17 301		2 257		15 044
TOTAL	17 301		2 257		15 044

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	9 000	15 200	9 000		15 200
Sur comptes clients		2 021			2 021
TOTAL	9 000	17 221	9 000		17 221
TOTAL GENERAL	26 301	17 221	11 257		32 265
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		17 221	9 000		
exceptionnelles			2 257		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	130 624	130 624	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 836	5 836	
Débiteurs divers	105 348	105 348	
Charges constatées d'avance	14 931	14 931	
TOTAL	256 739	256 739	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	753	753		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 290	11 116	3 174	
Emprunts et dettes financières divers	754 894	754 894		
Fournisseurs et comptes rattachés	84 779	84 779		
Personnel et comptes rattachés	68 161	68 161		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 244	40 244		
Impôts sur les bénéfices	42 996	42 996		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 766	45 766		
Autres impôts taxes et assimilés	8 121	8 121		
Autres dettes	5 985	5 985		
TOTAL	1 065 990	1 062 816	3 174	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 367			

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	51.0000	250			250
ACTIONS ORDINAIRES	51.0000	250			250
ACTIONS DE PREFERENCE	51.0000	250			250

Les 750 actions sont détenues au 30/09/2019 par la SARL BAL HOLDING qui détenait les 250 actions de préférence, lesquelles deviennent des actions ordinaires.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat. Les frais de transports sont inclus dans ce coût.
Les frais de stockage et les intérêts des emprunts n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	20 720
Total	20 720

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	753
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 609
Dettes fiscales et sociales	72 091
Autres dettes	376
Total	89 830

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 931
Total	14 931

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

A.B. YACHTING
Société par actions simplifiée au capital de 38 250 euros
Siège social : 60, quai du Pla de l'Entrée - Port Technique de Port Leucate
11370 LEUCATE
412883209 RCS NARBONNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 MARS 2020

L'an deux mille vingt,
Le 31 mars,
A 20 heures,

La société BAL HOLDING, Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros, ayant son siège social 7, rue du Narbonenc, 66510 ST HIPPOLYTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 750071607 RCS PERPIGNAN, représentée par son gérant, monsieur Thierry BAL,

Associée unique de la société A.B. YACHTING,

En présence de Monsieur Thierry BAL, Président non associé de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Thierry BAL, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes,

Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30/09/2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels

TB

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépot - 2020/891 / 412883209

de l'exercice clos le 30 septembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 167 096,04 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 167 096,04 €

A titre de dividendes aux associés ..... 80 000,00 €
Soit 106,66 euros par part

Solde..... 87 096,04 €

Solde affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 354 881,74 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 4 avril 2020.

L'associée unique déclare être informée que :

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 4 avril 2020 de la manière suivante :

- à la **EURL BAL HOLDING**,
  Propriétaire des 750 actions de préférence,
  Dividende brut ..... 80.000,00 €

  Soit la somme nette totale de ..... 80.000,00 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2019 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :
128 000,00 euros, soit 170,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 66 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 62 000,00 euros

TB

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Exercice clos le 30 septembre 2017 :
106 100,00 euros, soit 141,47 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 51 400,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 54 700,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :
38 000,00 euros, soit 50,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 6 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 32 000,00 euros

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La EURL BAL HOLDING
Représentée par Thierry BAL

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30.09.2019

SAS A.B. YACHTING
60, quai du Pla de l'Entrée
Port technique de Port Leucate
11370 LEUCATE

SAS AUDITEURS STEPHANOIS
Compagnie régionale de Montpellier
8, boulevard Saint-Assiscle - 66000 PERPIGNAN
Téléphone : 04 68 68 31 90 - Fax : 04 68 68 31 91 - Mail : jc@auditeursstephanois.fr
SIRET : 480 602 028 00049

commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

A.B. YACHTING
SAS au capital de 38 250 €
Siège social : 60, quai du Pla de l'Entrée
11370 LEUCATE

NARBONNE 412 883 209

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.B. YACHTING relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A.B. YACHTING à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A.B. YACHTING à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERPIGNAN, le 12 mars 2020
Le Commissaire aux comptes
AUDITEURS STEPHANOIS,
Représenté par Julien CARBONNEILL

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 472	11 472				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	263 661	143 145	120 516	131 582	11 065-	8.41-
	Installations techniques, matériel et outillage	34 677	28 985	5 693	8 634	2 941-	34.07-
	Autres immobilisations corporelles	77 567	66 996	10 571	13 200	2 629-	19.92-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30		30	30		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	387 407	250 597	136 810	153 445	16 636-	10.84-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 224 530	15 200	1 209 330	1 489 833	280 503-	18.83-
	Avances et acomptes versés sur commandes	45 700		45 700	38 550	7 150	18.55
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	130 624	2 021	128 603	128 892	289-	0.22-
	Autres créances	111 184		111 184	219 789	108 606-	49.41-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	61 195		61 195	276 100	214 905-	77.84-
	Charges constatées d'avance (3)	14 931		14 931	13 472	1 459	10.83
	Total III	1 588 163	17 221	1 570 942	2 166 637	595 695-	27.49-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 975 570	267 818	1 707 752	2 320 082	612 330-	26.39-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépot - 2020/891 / 412883209

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 250)	38 250	38 250		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	117 250	117 250		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 825	3 825		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	267 786	267 590	195	0.07
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	167 096	38 195	128 901	337.48
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	15 044	17 301	2 257-	13.05-
	Total I	609 250	482 412	126 839	26.29
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	769 938	1 242 146	472 209-	38.02-
	Concours bancaires courants		38	38-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses		61 680	61 680-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 511	79 779	47 268-	59.25-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 779	88 889	4 109-	4.62-
	Dettes fiscales et sociales	205 288	186 838	18 450	9.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 985	178 301	172 316-	96.64-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 098 501	1 837 670	739 169-	40.22-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 707 752	2 320 082	612 330-	26.39-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 095 327	1 823 380		

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 538 964	452 188	3 991 152	3 871 028	120 124	3.10
Production vendue de biens						
Production vendue de services	517 169	5 343	522 512	453 881	68 631	15.12
Chiffre d'affaires NET	4 056 134	457 531	4 513 665	4 324 909	188 756	4.36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			22 530	73 835	51 305-	69.49-
Autres produits			2 038	2 856	818-	28.63-
Total des Produits d'exploitation (I)			4 538 233	4 401 601	136 632	3.10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 183 370	4 091 338	907 968-	22.19-
Variation de stock (marchandises)			274 303	679 427-	953 731	140.37
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			370 341	381 218	10 877-	2.85-
Impôts, taxes et versements assimilés			23 995	21 202	2 793	13.17
Salaires et traitements			313 329	388 624	75 295-	19.37-
Charges sociales			112 174	131 201	19 026-	14.50-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 453	18 285	167	0.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 221	4 000	13 221	330.53
Dotations aux provisions						
Autres charges			19	36	17-	47.53-
Total des Charges d'exploitation (II)			4 313 206	4 356 477	43 272-	0.99-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			225 027	45 123	179 904	398.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 596 1 038
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	0	0		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		189	189-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	0	189	189-	99.76-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 042	4 766	724-	15.19-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 042	4 766	724-	15.19-
2. Résultat financier (V-VI)	4 042-	4 577-	535	11.69
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	220 986	40 546	180 439	445.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 153	1 055	98	9.31
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 257	2 257	0-	0.00-
Total VII	3 410	3 312	98	2.96
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		632	632-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		632	632-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 410	2 680	730	27.26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	57 300	5 031	52 269	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	4 541 644	4 405 102	136 542	3.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 374 548	4 366 907	7 641	0.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	167 096	38 195	128 901	337.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les actions de la société ont toutes été achetées par la SARL BAL HOLDING qui devient l'associée unique au 30/09/2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 019 €.
Il s'agit du solde du CICE 2018 pour le 4ème trimestre, le montant du CICE 2018 est de 9.272€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 019 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	1 817
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	202
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	2 019

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 472		
Constructions sur sol propre	229 478		
Installations générales agencements aménagements des constructions	34 183		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 677		
Installations générales agencements aménagements divers	9 828		
Matériel de transport	34 678		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 243		1 817
TOTAL	374 088		1 817
Autres titres immobilisés	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	385 590		1 817

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 472	11 472
Constructions sur sol propre			229 478	229 478
Installations générales agencements aménagements constr.			34 183	34 183
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 677	34 677
Installations générales agencements aménagements divers			9 828	9 828
Matériel de transport			34 678	34 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 060	33 060
TOTAL			375 905	375 905
Autres titres immobilisés			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL			387 407	387 407

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 472			11 472
Constructions sur sol propre	101 794	10 297		112 091
Installations générales agencements aménagements constr.	30 286	768		31 054
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 043	2 941		28 985
Installations générales agencements aménagements divers	7 414	471		7 885
Matériel de transport	27 484	2 160		29 644
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 652	1 815		29 467
TOTAL	220 672	18 453		239 125
TOTAL GENERAL	232 144	18 453		250 597

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	8 040	2 257			2 257
Instal.générales agenc.aménag.constr.	768				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 941				
Instal.générales agenc.aménag.divers	471				
Matériel de transport	2 160				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 815				
TOTAL	16 195	2 257			2 257
TOTAL GENERAL	16 195	2 257			2 257

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	17 301		2 257		15 044
TOTAL	17 301		2 257		15 044

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	9 000	15 200	9 000		15 200
Sur comptes clients		2 021			2 021
TOTAL	9 000	17 221	9 000		17 221
TOTAL GENERAL	26 301	17 221	11 257		32 265
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		17 221	9 000		
exceptionnelles			2 257		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	130 624	130 624	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 836	5 836	
Débiteurs divers	105 348	105 348	
Charges constatées d'avance	14 931	14 931	
TOTAL	256 739	256 739	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	753	753		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 290	11 116	3 174	
Emprunts et dettes financières divers	754 894	754 894		
Fournisseurs et comptes rattachés	84 779	84 779		
Personnel et comptes rattachés	68 161	68 161		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 244	40 244		
Impôts sur les bénéfices	42 996	42 996		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 766	45 766		
Autres impôts taxes et assimilés	8 121	8 121		
Autres dettes	5 985	5 985		
TOTAL	1 065 990	1 062 816	3 174	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 367			

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	51.0000	250			250
ACTIONS ORDINAIRES	51.0000	250			250
ACTIONS DE PREFERENCE	51.0000	250			250

Les 750 actions sont détenues au 30/09/2019 par la SARL BAL HOLDING qui détenait les 250 actions de préférence, lesquelles deviennent des actions ordinaires.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat. Les frais de transports sont inclus dans ce coût.
Les frais de stockage et les intérêts des emprunts n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	20 720
Total	20 720

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	753
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 609
Dettes fiscales et sociales	72 091
Autres dettes	376
Total	89 830

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 931
Total	14 931

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

A.B. YACHTING
Société par actions simplifiée au capital de 38 250 euros
Siège social : 60, quai du Pla de l'Entrée - Port Technique de Port Leucate,
11370 LEUCATE
412883209 RCS NARBONNE

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2020

Exercice clos le 30 septembre 2019

Monsieur Thierry BAL, Président non associé de la société A.B. YACHTING, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2019, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.513.665 € et un résultat bénéficiaire de 167.096 €, tous deux en forte hause comparativement à l'exerce précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont ceux de continuer à développer notre clientèle tout en maitrisant les charges d'exploitation.

TB

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépot - 2020/891 / 412883209

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 septembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Solde des dettes Fournisseurs	Encours	Echus	< ou égal à 30 jours	entre 31 et 60 jours	> de 60 jours
Au 30/09/2019	- 16 456,95		- 45 937,56	15 653,39	13 827,22

Solde des Créances Clients	Encours	Echus	< ou égal à 30 jours	Entre 31 et 60 jours	> de 60 jours
Au 30/09/2019	129 915,63		88 450,73	14 490,17	26 974,73

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30/09/2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 513 665,00 euros contre 4 324 909,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 4,36%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 24 568,00 euros contre 76 691,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -67,96%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 457 673,00 euros contre 3 411 911,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,34%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 370 341,00 euros contre 381 218,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,85%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 23 995,00 euros contre 21 202,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,17%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 313 329,00 euros contre 388 624,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -19,37%.

Le montant des charges sociales s'élève à 112 174,00 euros contre 131 201,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,50%.

TB

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 8 personnes contre 8 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 35 674,00 euros contre 22 285,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 60,08%.

Le montant des autres charges s'élève à 19,00 euros contre 36,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -47,22%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 4 313 206,00 euros contre 4 356 477,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,99%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 225 027,00 euros contre 45 123,00 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -4 042,00 euros (-4 577,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 220 986,00 euros contre 40 546,00 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 3 410,00 euros contre 2 680,00 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 57 300,00 euros contre 5 031,00 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 167 096,04 euros contre un bénéfice de 38 195,36 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 707 752,00 euros contre 2 320 082,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,39%.

<u>Proposition d'affectation du résultat</u>

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 167 096,04 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	167 096,04 €
A titre de dividendes aux associés Soit 106,66 euros par part	80 000,00 €
Solde	87 096,04 €

Solde affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 354 881,74 euros.

TB

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

-481

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 529 250,29 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 4 avril 2020 de la manière suivante :

- à la **EURL BAL HOLDING**,
  Propriétaire des 750 actions de préférence,
  Dividende brut ..... 80.000,00 €

  Soit la somme nette totale de ..... 80.000,00 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2019 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :
128 000,00 euros, soit 170,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 66 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 62 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :
106 100,00 euros, soit 141,47 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 51 400,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 54 700,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :
38 000,00 euros, soit 50,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 6 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 32 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

TB

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Leucate,
Le 12 mars 2020

Le Président,
Thierry BAL

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209

A.B. YACHTING
Société par actions simplifiée au capital de 38 250 euros
Siège social : 60, quai du Pla de l'Entrée - Port Technique de Port Leucate
11370 LEUCATE
412883209 RCS NARBONNE

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Rapport de gestion	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015
Chiffre d'affaires net	4 513 665,00	4 324 909,00	4 827 541,00	5 083 559,00	4 003 093,00
Autres produits d'exploitation	24 568,00	76 691,00	24 586,00	42 282,00	50 039,00
Achats et variations de stocks	3 457 673,00	3 411 911,00	3 748 659,00	4 125 847,00	3 151 844,00
Autres achats et charges externes	370 341,00	381 218,00	365 488,00	322 417,00	307 133,00
Impôts et taxes	23 995,00	21 202,00	26 309,00	18 387,00	21 732,00
Salaires et traitements	313 329,00	388 624,00	350 756,00	350 589,00	305 252,00
Charges sociales	112 174,00	131 201,00	117 552,00	104 005,00	90 671,00
Dotations aux amortissemts et provisions	35 674,00	22 285,00	51 719,00	31 223,00	52 726,00
Autres charges	19,00	36,00	47,00	29,00	0,00
Charges d'exploitation	4 313 206,00	4 356 477,00	4 660 530,00	4 952 497,00	3 929 358,00
Résultat d'exploitation	225 027,00	45 123,00	191 598,00	173 344,00	123 775,00
Bénéfice attribué	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Perte supportée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat financier	- 4 042,00	- 4 577,00	- 5 073,00	- 7 020,00	- 2 518,00
Résultat courant avant impôts	220 986,00	40 546,00	186 525,00	166 324,00	121 257,00
Résultat exceptionnel	3 410,00	2 680,00	32 477,00	10 490,00	- 20 341,00
Participation des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôt sur les sociétés	57 300,00	5 031,00	62 813,00	48 683,00	19 065,00
Résultat net	167 096,04	38 195,36	156 189,41	128 131,45	81 850,27
Nombre moyen de salariés	8,00	8,00	7,00	8,00	9,00
Total du bilan	1 707 752,00	2 320 082,00	1 374 057,00	1 535 635,00	1 747 423,00

Copie certifiée conforme
FC / 09/06/2020 18:15:00
N° de dépôt - 2020/891 / 412883209